

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 1^{er} décembre 2020

Délibération n°62 - 2020 relative au renouvellement de la chaire MALDIVE

Vu l'avis favorable de la commission recherche en date du 17 novembre 2020,

Le Conseil d'Administration approuve le renouvellement de la chaire MALDIVE pour un an.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	29
Majorité absolue	19	Membres représentés	/
Nombre de pouvoirs	/		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président




Guillaume Gellé

Document en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 07/12/2020

Document mis en ligne le : 07/12/2020